

# Le compte personnel de formation en 2022

## Un léger repli des entrées en formation après le pic de 2021

En 2022, 1 851 200 formations sont suivies dans le cadre du compte personnel de formation (CPF), en légère baisse par rapport au pic atteint en 2021. Ce ralentissement semble notamment dû à la mise en place du service France Connect+ au mois d'octobre, qui sécurise davantage les demandes de formation au titre du CPF.

La part des moins diplômés et des ouvriers parmi les utilisateurs du CPF continue d'augmenter en 2022. Les demandeurs d'emploi restent particulièrement nombreux (30%).

Porté par le permis de conduire de catégorie B, le domaine des transports représente toujours un quart des formations réalisées en 2022. Les formations à la création d'entreprise comme à la bureautique continuent de croître, tandis que celles en langues reculent.

Depuis l'ouverture de « Mon compte formation » en novembre 2019, les formations CPF se déroulent majoritairement à distance.

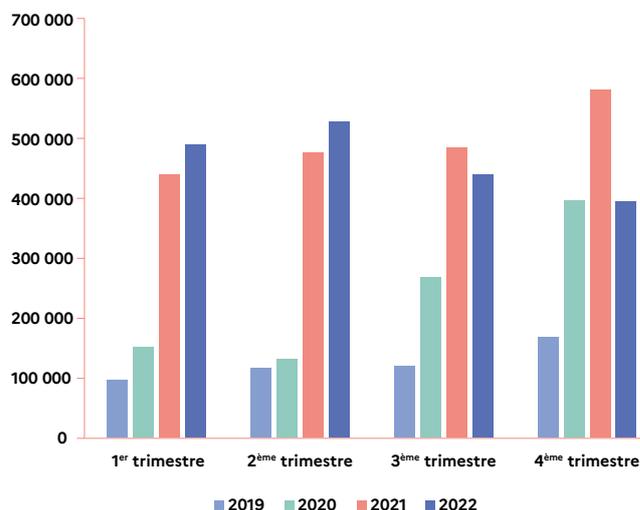
En 2022, les entrées en formation dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF) s'élèvent à 1 851 200. Après un quadruplement entre 2019 et 2021 pour culminer à 1 982 900, elles diminuent ainsi légèrement en 2022 (-7 % sur un an). Ce repli reflète une année contrastée, au cours de laquelle le dispositif connaît plusieurs évolutions notables (encadré).

Malgré la diminution du nombre de formations éligibles au financement CPF début 2022, le nombre d'entrées dépasse celui observé en 2021 durant les deux premiers trimestres (graphique 1). Il amorce un repli au troisième trimestre, qui s'accroît particulièrement en novembre (-39 % sur un an) et décembre (-54 % sur un an). Au cours du dernier mois de l'année,

le nombre d'entrées s'élève à 85 000, repassant pour la première fois depuis août 2020 en deçà de 100 000 (tableau 1 en ligne).

La mise en place le 25 octobre 2022 de France Connect+ semble contribuer au fort recul des entrées observé au quatrième trimestre (encadré). La semaine suivant l'instauration de ce service, 14 700 dossiers de formation CPF sont validés<sup>1</sup>, contre 47 600 un an plus tôt, soit une baisse de 69 %. Le repli est nettement plus modéré durant les 24 premiers

GRAPHIQUE 1 | Entrées en formation CPF par trimestre, entre 2019 et 2022



Note: données 2019 et 2020 révisées depuis la dernière publication « Le Compte personnel de formation en 2020 », Dares.

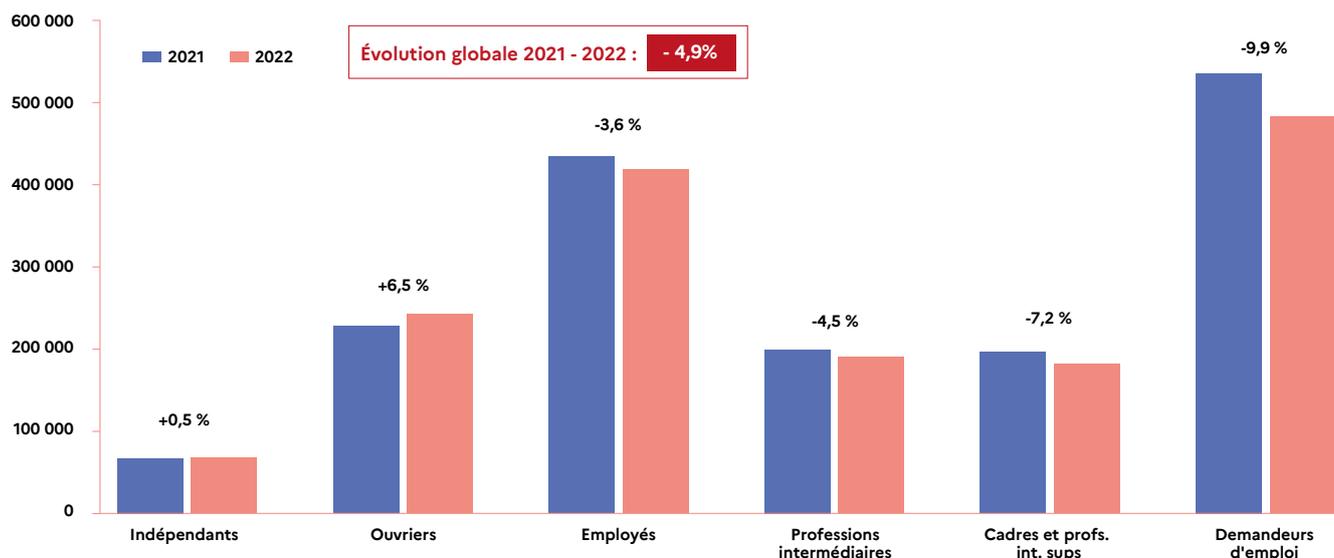
Lecture: 394 700 entrées en formation CPF sont dénombrées au quatrième trimestre 2022.

Champ: entrées en formation CPF ; France.

Source: SI-CPF, extraction août 2023, traitement Dares.

<sup>1</sup> Un utilisateur du CPF valide son dossier lors de son inscription en formation, avant son entrée effective en formation. Quelques jours comme plusieurs mois peuvent séparer la validation d'une formation de son commencement.

GRAPHIQUE 2 | Nombre d'entrants en formation CPF par catégorie socioprofessionnelle et évolution entre 2021 et 2022



Note: La catégorie « Indépendants » regroupe les catégories « Agriculteurs exploitants » et « Commerçants, artisans et chefs d'entreprise ».

Lecture: 242 500 ouvriers utilisent leur CPF en 2022, soit une hausse de 6,5 % entre 2021 et 2022, tandis que le nombre total d'utilisateurs du CPF diminue de 4,9 % entre ces deux dates.

Champ: entrants en formation CPF ; France.

Source: SI-CPF, extraction août 2023, traitement Dares.

jours d'octobre (-11 %), après un mois de septembre quasi stable (+ 2 %) (tableau 1 en ligne). Le nombre de validations de dossiers au cours des deux derniers mois de l'année demeure beaucoup plus faible qu'en 2021 (- 55 % sur un an en novembre et - 48 % en décembre).

Parmi ces entrées en formation, certaines sont le fait d'un même individu : 12 % des 1 621 500 utilisateurs du CPF en 2022 le mobilisent pour réaliser plus d'une formation (tableau 2 en ligne). Le nombre d'entrants en formation en 2022 diminue un peu moins que celui des entrées en formation : il baisse de 5 % par rapport à 2021. Par ailleurs, 17 % des individus entrés en formation CPF en 2022 avaient déjà mobilisé leur CPF en 2020 ou en 2021 (tableau 3 en ligne).

## Un recours au CPF plus répandu chez les jeunes et les moins diplômés

Les utilisateurs du CPF sont plus jeunes et moins diplômés que l'ensemble de la population active. Tant en 2022 qu'en 2021, 56 % d'entre eux ont moins de quarante ans, alors que cette catégorie d'âge ne représente que 44 % de la population active (graphique 1 en ligne). À l'inverse, les 50-59 ans sont particulièrement sous-représentés (15 % parmi les utilisateurs du CPF, 24 % parmi la population active). Bien que minoritaire (6 % en 2022), la catégorie des 60 ans et plus est la seule catégorie d'âge pour laquelle le nombre d'entrants en formation CPF continue d'augmenter en 2022 (+ 9 % sur un an). Depuis 2020, la part de femmes utilisatrices du CPF est très proche de celle de la population active (graphique 2 en ligne).

42 % des utilisateurs du CPF ont un niveau d'études inférieur ou égal au CAP ou BEP, une part en hausse depuis 2020<sup>2</sup> (graphique 3 en ligne), tandis que la proportion d'actifs ayant ce niveau d'études décroît légèrement sur la même période (34 % en 2022). Inversement, la part des titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ou égal à bac+2 parmi les utilisateurs du CPF recule depuis 2020 (36 % en 2022), alors qu'elle augmente très légèrement parmi les actifs (44 % en 2022).

## Une hausse du nombre d'utilisateurs du CPF chez les ouvriers

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi demeurent les principaux utilisateurs du CPF, même si leur part diminue depuis 2020 : de 38 %, elle passe à 31 % en 2021 puis à 30 % en 2022 (graphique 4A en ligne). Il s'agit de la catégorie pour laquelle le nombre d'entrants en formation CPF recule le plus entre 2021 et 2022 (- 10 %), suivie par celle des cadres (-7 %) (graphique 2).

A contrario, les ouvriers sont les seuls pour lesquels le nombre d'utilisateurs du CPF augmente en 2022 (+ 6 %). Ils représentent désormais 15 % des entrants en formation CPF contre 13 % en 2021, et 12 % en 2020. Leur part parmi les utilisateurs du CPF non-inscrits à Pôle emploi lors de leur entrée en formation (21 %) est proche de celle des ouvriers dans la population en emploi (19 %, graphique 4B en ligne). En revanche, les professions intermédiaires et les cadres sont sous-représentés (respectivement 17 % et 16 % des utilisateurs du CPF hors inscrits à Pôle emploi, contre 25 % et 22 % de la population en emploi), tandis que les employés sont nettement surreprésentés (37 % contre 26 %).

<sup>2</sup> L'information sur le diplôme n'est pas de qualité suffisante pour être exploitée avant 2020 et la mise en place du parcours d'achat direct via « Mon compte formation ».

	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021-2022
<b>Transports, manutention, magasinage</b>	<b>23,0</b>	<b>25,0</b>	<b>23,7</b>	<b>25,5</b>	<b>0,2</b>
<i>Dont Permis B</i>	5,6	13,1	14,7	17,2	8,8
<b>Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles</b>	<b>11,9</b>	<b>16,4</b>	<b>15,9</b>	<b>21,0</b>	<b>23,6</b>
<i>Dont formations à la création d'entreprise</i>	2,4	8,6	10,4	14,7	32,0
<i>Dont bilans de compétences</i>	6,6	5,4	3,9	4,9	15,0
<i>Dont VAE</i>	2,8	2,2	1,4	1,5	-0,7
<b>Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales</b>	<b>20,5</b>	<b>17,3</b>	<b>18,5</b>	<b>13,5</b>	<b>-32,2</b>
<b>Secrétariat, bureautique</b>	<b>6,5</b>	<b>7,6</b>	<b>9,7</b>	<b>11,2</b>	<b>7,6</b>
<i>Dont formations en bureautique</i>	5,5	6,7	8,6	9,7	4,9
<b>Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission</b>	<b>2,7</b>	<b>4,1</b>	<b>6,0</b>	<b>4,9</b>	<b>-22,6</b>
<b>Enseignement, formation</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>2,4</b>	<b>122,3</b>
<b>Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance</b>	<b>4,9</b>	<b>3,6</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4</b>	<b>-21,0</b>
<b>Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes</b>	<b>0,9</b>	<b>2,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4</b>	<b>-20,8</b>
<b>Agro-alimentaire, alimentation, cuisine</b>	<b>2,4</b>	<b>3,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>-2,5</b>
<b>Commerce, vente</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,8</b>
<b>Autres</b>	<b>24,9</b>	<b>18,7</b>	<b>16,4</b>	<b>13,4</b>	<b>-23,5</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-6,6</b>

Note : données 2019 et 2020 révisées depuis la dernière publication « Le Compte personnel de formation en 2020 », Dares. Les domaines « Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles », « Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales », « Secrétariat, bureautique » et « Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission » sont retraités pour disposer de catégories homogènes dans le temps. Lecture : en 2022, 25,5 % des formations réalisées dans le cadre du CPF concernent le domaine des transports, manutention et magasinage. 17,2 % de l'ensemble des formations réalisées en 2022 sont des permis de conduire de catégorie B. Le nombre de formations au permis de conduire de catégorie B augmente de 8,8 % entre 2021 et 2022.

Champ : entrées en formation CPF ; France.

Source : SI-CPF, extraction août 2023 ; traitement Dares.

## Des formations au permis de conduire représentant plus d'un sixième des formations CPF

Depuis 2019, le domaine des transports est celui qui comptabilise le plus d'entrées : 471 400 en 2022, soit 26 % des formations financées par le CPF commençant cette année-là (tableau 1). La formation au permis de conduire de catégorie B est, pour la troisième année consécutive, la plus suivie parmi les formations financées par le CPF (17 % des entrées en 2022), et représente 67 % du domaine des transports en 2022.

Les langues passent en 2022 au troisième rang des domaines de formations recensant le plus d'entrées (13 %), dépassées par celles portant sur le développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles (21 %). La baisse marquée des formations de langues (-32 %) s'explique vraisemblablement par l'évolution du catalogue des formations éligibles au CPF : plusieurs formations préparant à des tests de langue sont sorties du catalogue à la fin de l'année 2021 (avant le retour progressif de certaines d'entre elles en cours d'année 2022). En parallèle, le nombre de formations à la création d'entreprise, après avoir plus que doublé entre 2020 et 2021, s'accroît de 32 %

en 2022, tandis que les bilans de compétences, dont la croissance est constante depuis 2016, augmentent de 15 %.

Les formations en bureautique poursuivent leur progression entamée en 2019 et comptent pour près de 10 % des entrées en formation CPF en 2022.

## Une majorité de formations à distance

Depuis l'ouverture en novembre 2019 de « Mon compte formation », service numérique qui permet aux personnes de mobiliser leurs droits sans intermédiaire pour acheter une formation, les formations à distance<sup>3</sup>, qui représentaient jusqu'alors une part négligeable de l'ensemble des formations CPF, sont progressivement devenues majoritaires. En 2022, elles représentent 52 % des formations CPF, contre 6 % en 2019 (graphique 3).

À l'inverse, le mode "présentiel"<sup>4</sup>, qui concernait 84 % des formations en 2019, ne s'applique désormais qu'à 31 % des formations commencées en 2022. Parmi les dix domaines réunissant le plus d'entrées en formations CPF en 2022, les plus concernés par le suivi à distance sont : l'informatique (88 % à distance), le secrétariat et la bureautique (83 %), ●●●

<sup>3</sup>Formations dont le suivi ne nécessite pas une présence physique sur le lieu de formation. Elles se déroulent généralement par le biais de supports informatiques.

<sup>4</sup>Formations qui requièrent la présence physique du stagiaire sur le lieu de formation.

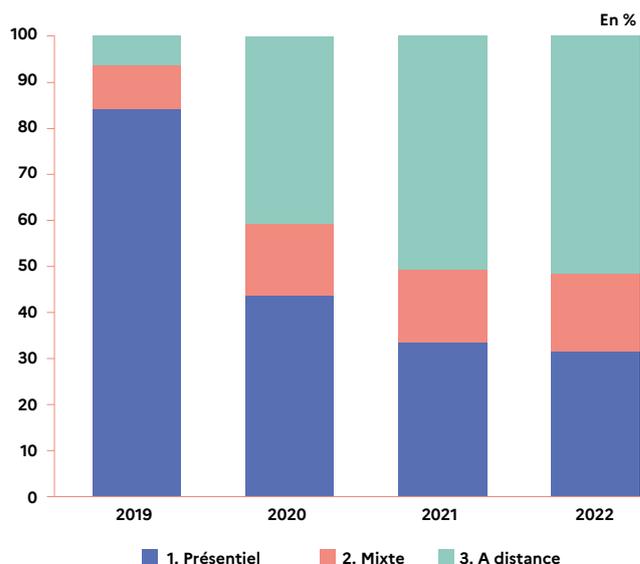
## ENCADRÉ • Les évolutions du CPF en 2022

Depuis novembre 2019 et la mise en place du parcours d'achat direct et du service numérique « Mon compte formation », l'ensemble des actifs, à l'exception des agents publics, peuvent mobiliser leurs droits CPF sans intermédiaire. Les principales formations éligibles au financement par le CPF préparent des certifications inscrites aux répertoires nationaux administrés par France compétences (répertoire spécifique (RS) et répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)). Les formations préparant à la création d'entreprise, au permis de conduire, et celles permettant de réaliser un bilan de compétence ou de valider des acquis de l'expérience (VAE) sont également éligibles à titre dérogatoire.

Au cours du premier trimestre 2022, l'offre de formation éligible se transforme. France compétences revoit les conditions d'accès à ces répertoires, diminuant drastiquement le nombre de certifications susceptibles d'être préparées grâce au CPF entre fin 2021 et mi-2022. La liste des organismes de formation habilités à préparer les certifications inscrites sur ces répertoires est également revue. Par ailleurs, les organismes de formation non détenteurs de la certification Qualiopi sont progressivement supprimés du catalogue. À ces actions de régulation, s'ajoutent la suppression de formations frauduleuses, ainsi que la précision du périmètre des formations relevant de la création ou de la reprise d'entreprise, excluant notamment celles se limitant à un métier ou un geste professionnel.

Au cours du second semestre 2022, la principale évolution concerne la demande de formation, à travers la mise en place le 25 octobre de France Connect+. Ce dispositif repose sur la création d'une identité numérique par La Poste et renforce les règles d'identification des stagiaires. Son introduction s'est traduite par une diminution de la fraude au CPF reposant sur une usurpation d'identité. Par ailleurs, une nouvelle procédure d'enregistrement des organismes de formation est mise en œuvre à partir de début octobre. Enfin, la loi du 19 décembre 2022 interdit la prospection commerciale non sollicitée en faveur de formations délivrées dans le cadre du CPF.

GRAPHIQUE 3 | Répartition des formations CPF selon la modalité pédagogique entre 2019 et 2022



Lecture : 51,5 % des formations CPF commencées en 2022 se déroulent à distance.  
Champ : entrées en formation CPF ; France.  
Source : SI-CPF, extraction août 2023, traitement Dares.

●●● le commerce (82 %) et les langues étrangères (72 %). À l'inverse, seules 3 % des formations de la sécurité et 10 % des transports se déroulent à distance (tableau 4 en ligne).

Les formules "mixtes"<sup>5</sup> s'accroissent également depuis 2019 et concernent, en 2022, 17 % des formations CPF. Le permis de conduire (38 % de mixte), les bilans de compétences (37 %) et la VAE (44 %) sont les formations qui recourent le plus à cette modalité pédagogique. ●

<sup>5</sup> Formations combinant des cours en présentiel et à distance.

Johanna Bismuth (Dares)

## Pour en savoir plus

[1] Bousquet G. (2023), « [La formation professionnelle financée par le CPF en 2022 : quels sont les prix de formation ?](#) », Caisse des Dépôts, Questions Politiques Sociales, *Les Brèves* n°23, septembre.

[2] Mahieu R. (2023), « [L'évolution des prix des formations financées par le CPF entre 2020 et 2022](#) », Caisse des Dépôts, Questions Politiques Sociales, *Les Études* n°41, septembre.

[3] Bismuth J. et Valero M. (2021), « [Le compte personnel de formation en 2020 : une hausse sans précédent des entrées en formation](#) », Dares Résultats, n° 59, octobre.

**Directeur de la publication**  
Michel Houdebine

**Directrice de la rédaction**  
Anne-Juliette Bessone

**Secrétaires de rédaction**  
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

**Maquettistes**  
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

**Mise en page**  
Dares, ministère du Travail,  
du Plein emploi et de l'Insertion

**Réponses à la demande**  
[dares.travail-emploi.gouv.fr/contact](mailto:dares.travail-emploi.gouv.fr/contact)

**Contact presse**  
Joris Aubrespin-Marsal  
[joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr)

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES  
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE  
PUBLIQUE